

15

**PILOTE CÔTIER N° 15
SEYCHELLES. 2^e édition
Mise à jour mars 2010**

- p. 13** Décalage horaire. Quand il est 12 heures aux Seychelles, il est 9 heures en France en hiver, 10 heures en été.
- p. 17** Le cours du change de la roupie seychelloise est d'environ 18,50 roupies pour 1 euro, 12,50 pour 1 dollar US.
- p. 25** (Les infrastructures portuaires... plus de 10 milles). À Victoria la plaisance est concentrée à Roche Caïman, entre les marinas privées de :
- The Wharf, équipée d'une station de carburant, d'eau et d'électricité ;
 - Angel Fish, où les sociétés de location VPM-Bestsail et Dream Yacht Charter se partagent un ponton flottant avec eau mais sans électricité, bureau et atelier ;
 - et Eden Island, l'île marina artificielle privée ultramoderne où sont installées les sociétés de location Marine Cat Sey, Moorings et Sunsail. Eden Island comprend un port de 450 places, des plages privées, un centre commercial avec un supermarché, des bars, des restaurants, de nombreuses boutiques ainsi qu'un club-house (salle de fitness, cours de tennis et piscine). La base principale de Dream Yacht Charter, située à Praslin, dispose d'une véritable marina privée, avec plusieurs pontons flottants dans la baie de Sainte-Anne, faisant face à la jetée du ferry inter-îles. Ces pontons, équipés d'eau et d'électricité, surveillés, sont maintenant reliés au rivage. Les installations comprennent les bureaux, une boutique, un atelier et des sanitaires. Deux magasins d'alimentation, un bar et un restaurant sont situés à proximité. Partir en croisière depuis l'île de Praslin, reliée à l'île principale de Mahé (distante de 21 milles) par navettes Air Seychelles et catamaran rapide Cat Cocos, permet de caboter dans toutes les îles voisines, d'Aride à Grande Sœur, sans aucune traversée de plus de 10 milles.

Les sociétés de location de bateaux de plaisance aux Seychelles

Dream Yacht Charter

Tél. 04 94 62 31 67

www.dreamyachtcharter.com

Baie Sainte-Anne, Praslin

et Angel Fish Marina, Roche Caïman, Mahé

Marine Cat Sey

Tél. 02 87 53 76 00

www.marinecatsey.com

Eden Island Marina, Mahé

Moorings

Tél. 0 800 80 30 30

www.moorings.com

Eden Island Marina, Mahé

Sunsail

Tél. 0 800 33 15 15

www.sunsail.com

Eden Island Marina, Mahé

VPM-Bestsail

Tél. 0 810 20 40 60

www.vpm-yachtcharter.com

Angel Fish Marina, Roche Caïman, Mahé

- p. 46** Le quai inter-îles. Supprimer : Les bateaux de location de VPM... au sud du quai inter-îles. Supprimer : après autorisation d'une des deux sociétés de location VPM ou Sunsail.
- p. 49** La flèche quai Inter Iles désigne le ponton des sociétés de location.
- p. 53** La sortie par le chenal de l'île au Cerf. La sortie par ce chenal est aujourd'hui à éviter absolument, le développement du corail ayant multiplié les hauts-fonds, non balisés.
- p. 58** Le chenal du Cerf. La sortie par ce chenal est aujourd'hui à éviter absolument, le développement du corail ayant multiplié les hauts-fonds, non balisés.
- p. 81** Il est interdit d'ancre dans la baie de Beauvallon. Des bouées d'amarrage ont été disposées dans deux zones délimitées, à l'intention de petits bateaux seulement.
- p. 135** La base principale de Dream Yacht Charter, située à Praslin, dispose d'une véritable marina privée, avec plusieurs pontons flottants dans la baie de Sainte-Anne, faisant face à la jetée du ferry inter-îles. Ces pontons, équipés d'eau et d'électricité, surveillés, sont maintenant reliés au rivage. Les installations comprennent les bureaux, une boutique, un atelier et des sanitaires. Deux magasins d'alimentation, un bar et un restaurant sont situés à proximité. Partir en croisière depuis l'île de Praslin, reliée à l'île principale de Mahé (distante de 21 milles) par navettes Air Seychelles et catamaran rapide Cat Cocos, permet de caboter dans toutes les îles voisines, d'Aride à Grande Sœur, sans aucune traversée de plus de 10 milles.
- p. 136-137** Des bouées de mouillage sont disponibles en arrière de la marina de baie Sainte-Anne, gérées par Robert, tél. 77.02.67, environ 15 euros la nuit, avec possibilité de ravitaillement en eau et carburant.
- p. 143** Anse de Petite Cour. Il n'y a plus de corps-morts pour mouiller devant le restaurant et le débarquement en annexe n'est plus autorisé.

Toutes ces corrections sont consultables sur :
www.pilotecotier.com

Pour faire part de vos observations :
contact@pilotecotier.com